

Appel à communications pour les 11èmes rencontres du

Colloque GT23 Mobilités Spatiales et Fluidités Sociales

Association Internationale des sociologues de langue française (AISLF)

Mobilités spatiales et ressources métropolitaines : l'accessibilité en questions

Les 24 et 25 mars 2011

Laboratoire PACTE – Cité des Territoires

14 bis Avenue Marie Reynoard, 38100 GRENOBLE cedex

Depuis 10 ans, le colloque Mobilités Spatiales et Fluidités Sociales a permis aux chercheurs en sciences sociales et aux acteurs institutionnels ou associatifs travaillant sur les questions des transports et de la mobilité (quotidienne, résidentielle et sociale) de réfléchir à l'articulation des dimensions sociales et spatiales du phénomène de mobilité des personnes dans ses différentes échelles temporelles. A l'occasion de ces 11èmes rencontres, nous souhaitons poursuivre ces échanges à partir de travaux scientifiques questionnant plus particulièrement la notion de mobilité comme « bien intermédiaire » dont usent les personnes pour accéder à des ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins et à la réalisation de leurs projets. Sont ici considérées à la fois les ressources telles que le logement, l'emploi et le transport, et aussi les services publics et marchands, voire l'ensemble des aménités urbaines. Parce que ces ressources sont inégalement réparties sur des territoires quotidiens souvent très étendus, les différences de potentiel de mobilité peuvent créer et/ou exacerber des facteurs d'inégalités sociales. Les processus d'étalement, de spécialisation fonctionnelle voire de ségrégation aboutissent à des exigences de mobilité pour relier les différents pôles d'un territoire donné qui pèsent autant sur les collectivités en charge de l'offre (de transport, de logement et de l'emploi notamment), que sur les individus dont la capacité de mouvement est souvent socialement et économiquement sélective. Par conséquent, les inégalités d'accès à la ville et à ses ressources méritent à la fois d'être appréciées par l'analyse des politiques urbaines actuelles qui ont pour vocation de les réduire et aussi par l'étude des structures et des dynamiques spatiales qui conditionnent les possibilités d'accès aux ressources urbaines des individus.

Au cours du colloque « Mobilités spatiales et ressources métropolitaines : l'accessibilité en questions », nous proposons donc de faire dialoguer les participants autour de travaux qui mettront l'accent soit sur des analyses de l'évolution des politiques publiques urbaines visant la réduction des inégalités en matière d'accessibilité géographique, soit sur des méthodes et résultats d'observations (outils, données, mesures) qui caractérisent les situations d'inégalités auxquelles sont confrontées les populations dans leurs pratiques spatiales quotidiennes pour accéder aux ressources présentes dans les territoires. Rapprocher ces deux champs de recherche devrait permettre de mieux cerner quels référentiels et quelles connaissances sur les inégalités d'accessibilité sont requis pour mettre en place des actions ciblées dans le cadre des politiques urbaines ; en retour cela questionne la manière dont on peut adapter les méthodes d'observation et les outils d'analyse des conditions de mobilité des personnes et des niveaux d'accessibilité des espaces pour répondre aux exigences d'une véritable politique d'accès à la ville pour tous.

Ainsi, nous souhaitons aborder l'accessibilité à travers une diversité d'approches :

- d'une part, les travaux qui contribuent à la production de connaissances sur les niveaux et la répartition des ressources qui permettent aux individus et aux ménages de réaliser leur mobilité pour rejoindre les lieux de leurs activités. Ces conditions portent tout à la fois sur la structure de l'offre qui détermine le niveau d'accessibilité du territoire et sur les potentialités d'accès des populations aux ressources urbaines qui définissent les possibilités d'accès au territoire.
- d'autre part, les travaux qui questionnent les politiques publiques et leurs actions sur la formulation des enjeux et les réponses des politiques urbaines se saisissant de la question de l'accessibilité du territoire et au territoire. Ces enjeux sont complexes et nombreux : comment les politiques urbaines répondent-elles aux exigences d'un accès à la ville pour tous ? Comment sont pensées les actions ciblant des publics particuliers considérés comme ayant un moindre accès à la ville ? Sur quelles connaissances des publics et de leurs besoins s'appuient ces politiques ? Comment trouver des réponses aux besoins en questions ? Ces réponses sont-elles encore de l'ordre du collectif quand les situations et les conditions de l'accès se singularisent dans des contextes potentiellement toujours plus variés ? Comment se (re)composent les politiques d'offres urbaines (transport, aménagement temporel...) pour faciliter l'accès aux aménités urbaines ?

On peut donc préciser les contours de deux débats spécifiques autour des enjeux contemporains de l'observation des pratiques individuelles et de l'action collective urbaine dans les termes suivants :

Débat 1 : Les enjeux d'une observation renouvelée de la mobilité quotidienne en termes d'accessibilité à la ville et à ses ressources

La littérature présente aujourd'hui plusieurs voies de recherche et d'analyse que l'on pourrait résumer par deux approches : celle qui mesure la qualité d'« irrigation » des territoires vers les ressources d'une part et celle qui estime la capacité potentielle des individus à aller vers ces ressources d'autre part. Si la première s'intéresse aux dimensions structurelles et organisationnelles de l'espace, l'autre insiste en revanche sur les dimensions sociales des conditions de mobilité quotidienne des individus. Loin de s'opposer, ces deux pistes contribuent, lorsqu'on les combine, à améliorer et dépasser les mesures désormais « classiques » déterminant l'accessibilité d'un point de

l'espace en fonction des conditions statiques de circulation sur un réseau donné. Pour autant, ces deux voies ne mobilisent pas les mêmes objets d'étude et nécessitent de déployer des méthodes et des indicateurs spécifiques. Nous souhaitons à l'occasion de ce colloque discuter les avancées thématiques et les défis méthodologiques de cette double analyse et des approches combinées possibles.

Trois champs de recherche offrant actuellement des propositions d'observation et d'analyse renouvelées des conditions de mobilité et d'accessibilité pourront être illustrés :

- Le premier concerne l'analyse spatio-temporelle des territoires qui enrichit les approches classiques de l'accessibilité DU territoire en précisant les effets de variations temporelles du potentiel d'offre des infrastructures de transport (horaires des transports en commun, niveau du trafic sur le réseau...). Qu'impliquent ces études en termes d'objets à observer, de données à collecter, d'indicateurs à produire ? Comment peut-on imaginer réutiliser des dispositifs d'observations existants pour ajouter la dimension temporelle ? L'analyse de la dimension temporelle permet-elle de révéler des formes d'inégalités d'accès aux territoires encore peu ou pas prises en compte par les politiques publiques ?
- Le second champ de recherche questionne les capacités (ou « capabilités ») des personnes. Ici on s'attache à mieux décrire et comprendre les ressorts comportementaux des individus qui leur permettent ou pas de mobiliser l'offre urbaine et de transport. Quelles connaissances a-t-on acquises alors sur les stratégies individuelles déployées pour accéder aux ressources urbaines, y compris dans des situations difficiles (absence d'offre de transport entre lieu de travail et résidence, horaires de travail décalés, fortes contraintes familiales...) ? Qu'apportent des concepts comme ceux de « motilité » ou de « capital de mobilité » dans ce domaine ? Comment peuvent-ils être rendus opérationnels pour mesurer les inégalités d'accessibilité ? Quel rôle joue la présence (ou l'absence) de réseaux sociaux dans le potentiel de mobilité ? Par ailleurs, que sait-on sur la manière dont les compétences de mobilité s'acquièrent ; comment les trajectoires (professionnelles, familiales par exemple) permettent-elles de développer des compétences mobilisées à une étape ou à une autre de sa vie ?
- Enfin, une troisième piste fait référence aux travaux d'analyse des potentialités d'accès aux ressources urbaines, combinant la structure de l'offre et les capacités/besoins des individus. En quoi ces approches précisent-elles comment les individus peuvent effectivement soit réaliser des programmes d'activités, soit bénéficier d'un certain nombre d'aménités compte tenu des moyens de transport et du temps disponible qui leur sont impartis ? Comment peut-on décrire et représenter sur un territoire les emplois du temps des populations potentiellement réalisables ?

Débat 2 : Les enjeux et les modalités du renouvellement des politiques urbaines se saisissant de la question de capacité et d'accessibilité des individus aux aménités ressources ? :

Les politiques urbaines en charge des questions de mobilité quotidienne relèvent de différents secteurs dont les dynamiques interpellent, d'une part, la connaissance et les catégories de pensée sur la mobilité quotidienne produites par les acteurs locaux et, d'autre part, la prise en compte effective des enjeux socio-spatiaux relatifs à la mobilité quotidienne, notamment sous l'angle de la

capacité à se déplacer et de l'accessibilité du et au territoire. De nouvelles injonctions légales orientent durablement les contenus de ces politiques et affectent la définition des enjeux, des objectifs et des stratégies des politiques en question. Ces injonctions, qui relèvent globalement du développement durable, ne sont pas toujours faciles à concilier ni exemptes d'impensés. On constate également non seulement une évolution des contenus des politiques urbaines actuelles, notamment pour celles qui relèvent d'autres champs que celui des transports et des déplacements (l'insertion sociale et économique), mais on constate aussi la mise en œuvre de nouvelles politiques urbaines (les politiques temporelles et le management de la mobilité). Elles tendent à renouveler les approches et les réponses à apporter, en intégrant les enjeux de capacités individuelles et d'accessibilité aux aménités urbaines. Enfin, de nouveaux modes de faire de l'action urbaine apparaissent à travers la mobilisation d'outils de pilotage contribuant (ou pouvant contribuer) à renouveler les processus de construction des politiques publiques (ex. le débat public). Ces dynamiques semblent propices à l'émergence de nouveaux cadres de pensée et de modes de faire l'action publique en matière de mobilité. On peut ainsi distinguer deux types de politiques : celles qui renouvellent leur contenu en traitant des conditions de mobilité effective de leurs « publics cibles » (on pense ici aux politiques d'offre de transport) et celles qui, nouvelles dans le paysage des politiques urbaines (comme les politiques temporelles par exemple), ouvrent un champ d'action innovant autour des capacités et des conditions des déplacements des individus. La caractéristique commune de ces politiques semble résider dans la mise en œuvre d'expérimentations, tant du côté de l'observation de la mobilité que du côté de la mise en capacité des individus à se déplacer. Aussi, au regard de ces évolutions plusieurs questions méritent d'être débattues. De quelles manières les politiques publiques interrogent-elle et appréhendent-elles effectivement la question de « l'accessibilité », tout comme celle de « capacité » relativement aux questions de déplacements quotidiens des individus ? Autrement dit, comment définissent-elles ces notions, leurs différentes composantes et quels enjeux (et solutions) formulent-elles autour de ces notions. La notion de "public-cible", par exemple, mobilisée par ces politiques permet-elle de rendre compte des enjeux d'accessibilité, notamment au regard de ce que les observations des comportements de mobilité nous livrent ? Nous souhaitons approfondir les questions suivantes :

- Plus précisément, les politiques d'offre de transport urbain, lorsqu'elles sont en relation avec des politiques de solidarité territoriale (comme la Politique de la Ville) traitent essentiellement d'enjeux de désenclavement physique de certains quartiers. Ce faisant, elles soulèvent encore de nombreuses questions autour du type d'offre de transport pertinent pour répondre aux besoins d'accessibilité des populations résidentes, notamment vers l'emploi, mais pas uniquement.
- Ces politiques d'offre ont également développé des actions en direction des capacités des individus à accéder aux modes de transport, sous l'angle tarifaire, mais également des déficiences dont peuvent souffrir les personnes (physiques ou cognitives). Comment ces types de publics sont-ils identifiés ? Comment ces publics recourent-ils aux aides qui les visent ? Comment perçoivent-ils les offres (aménagements particuliers, modes de transports spécifiques,...) qui leur sont destinées ? Quelle est la portée de ces politiques sur l'amélioration des conditions d'accessibilité au et du territoire ?
- Les politiques qui travaillent prioritairement sur la question de la mise en capacité des individus à se déplacer dans un territoire donné (ou une offre donnée), celles à des fins d'insertion des individus pour l'emploi et celles plus récentes visant à limiter les inégalités

d'accès aux aménités (les politiques temporelles par exemple), s'adressent à des publics et des territoires cibles spécifiques : lesquels et à quelle échelle ? Elles supposent également de mobiliser des outils de diagnostic adaptés aux besoins de ces populations : dans quelle mesure renouvellent-ils les outils classiques d'observation et de mesures de la capacité des individus à se déplacer et à accéder aux aménités du territoire ?

- Les réponses proposées en termes de mise en capacité des individus relèvent de registres d'actions diversifiés : quelle stratégie privilégier pour répondre aux besoins identifiés ? Quelle portée des actions mise en œuvre ? Et quelle cohérence *in fine* de l'action collective urbaine dans le domaine de la mobilité quotidienne ?

Les réponses à l'appel à communication

Soumission d'une proposition

Les propositions de communication seront fournies au format *.doc*, *.docx* ou *.rtf* et comprendront entre 3 et 4 pages dans lesquelles devront figurer :

Les coordonnées précises du ou des auteurs,

Le titre de la communication,

La référence au « débat » visé,

Un résumé de la communication comprenant :

- les références théoriques mobilisées,
- la méthode utilisée et le corpus de données (s'il y a lieu),
- les résultats attendus,
- une courte bibliographie.

Toute proposition ne respectant pas ces critères ne pourra être évaluée. Les contributions pourront relever de différentes perspectives : théorique, qualitative, empirique, quantitative, modélisatrice ou méthodologique.

Les propositions de communication sont à adresser par courriel **au plus tard** pour le

lundi 13 décembre 2010 à l'adresse électronique suivante : colloque-msfs-2011@ujf-grenoble.fr

Acceptation

L'avis du comité scientifique sera communiqué aux auteurs des propositions au plus tard le

mercredi 19 janvier 2011.

Après acceptation par le comité scientifique, les textes complets des communications seront fournis au format *.doc*, *.docx* ou *.rtf* et comprendront au maximum 15 pages, incluant les figures, les tableaux et la bibliographie.

Ces textes devront être envoyés au plus tard le **1^{er} mars 2011**, par courriel, à l'adresse électronique suivante : colloque-msfs-2011@ujf-grenoble.fr

Comité Scientifique :

Arnaud Banos (Géographie-Cités, Paris), Gérard Beaudet (Université de Montréal), Samuel Carpentier (CEPS, Luxembourg), David Caubel (CERTU, Lyon), Sonia Chardonnel (PACTE, Grenoble), Laure Charleux (PACTE, Grenoble), Alexis Conesa (PACTE, Grenoble), Sandrine Depeau (ESO, Rennes), Christophe Enaux (LIVE, Strasbourg), Sylvie Fol (Géographie-Cités, Paris), Caroline Gallez (INRETS), Philippe Gerber (CEPS, Luxembourg), Gabriel Jourdan (PACTE, Grenoble), Vincent Kaufmann (EPFL, Lausanne), Sébastien Lord (CEPS, Luxembourg), Sophie Louargant (PACTE, Grenoble), Nicole May (LATTS, Paris), Florence Paulhiac (PACTE, Grenoble), Benjamin Motte (THEMA, Dijon), Thierry Ramadier (LIVE, Strasbourg), Franck Scherrer (Université de Montréal), Kamila Tabaka (EPFL-LASUR, Lausanne), Thomas Thévenin (THEMA, Dijon), Marie-Hélène Vandersmissen (CRAD, Université Laval, Québec)

Comité d'organisation :

Isabelle André-Poyaud (ingénieure d'études, PACTE)
Sonia Chardonnel (chargée de recherche CNRS, PACTE)
Laure Charleux (maître de conférences, PACTE)
Alexis Conesa (post-doctorant, PACTE)
Catalina Esperanza (Secrétaire Direction, PACTE)
Denise Kahn (chargée de communication, PACTE)
Sophie Louargant (maître de conférences, PACTE)
Nathalie Leardini (gestionnaire, PACTE)
Florence Paulhiac Scherrer (maître de conférences, PACTE)
Franck Scherrer (professeur, Université de Montréal)
Véronique Strippoli (secrétariat général, PACTE)

Site du Colloque :

<http://www.pacte.cnrs.fr/spip.php?article2512>